



**PRÉFÈTE
DE L'OISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction des collectivités locales et des élections
Bureau du contrôle de la légalité et des élections**

Arrêté modifiant l'arrêté du 16 mai 2022 portant nomination des membres des commissions de contrôle chargées de la régularité des listes électorales dans la commune de Fresne-Léguillon

LA PRÉFÈTE DE L'OISE
Chevalier de la Légion d'honneur
Chevalier de l'ordre national du Mérite

Vu le Code électoral, notamment ses articles L.19 et R. 7 à R. 11 ;

Vu le décret du 11 janvier 2023 portant nomination de Madame Catherine SÉGUIN en qualité de Préfète de l'Oise ;

Vu le décret du 8 décembre 2020 portant nomination de Monsieur Sébastien LIME en qualité de Secrétaire Général de la préfecture de l'Oise ;

Vu l'arrêté préfectoral du 6 février 2023 donnant délégation de signature à Monsieur Sébastien LIME en tant que Secrétaire Général de la préfecture de l'Oise ;

Vu l'arrêté préfectoral du 16 mai 2022 modifié portant nomination des membres des commissions de contrôle chargées de la régularité des listes électorales dans les communes de l'Oise ;

Vu la nouvelle proposition en date du 16 mars 2023 de la deuxième adjointe au maire de la commune de Fresne-Léguillon pour le délégué de la mairie ;

Considérant qu'il convient de modifier l'arrêté du 16 mai 2022 pour le remplacement du délégué de la mairie dans la commune de Fresne-Léguillon, démissionnaire ;

Sur proposition du Secrétaire Général de la préfecture de l'Oise,

ARRÊTE

ARTICLE 1er :

La commission de contrôle des listes électorales de la commune de Fresne-Léguillon est modifiée comme suit :

- Monsieur Arnaud THOMAS est nommé délégué de la mairie et remplace Monsieur Benoît DAUREMÉPUIS.

Le reste sans changement

ARTICLE 2 :

Le Secrétaire Général de la préfecture de l'Oise et la deuxième adjointe au maire de la commune de Fresne-Léguillon sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de l'Oise.

Fait à Beauvais, le

27 MARS 2023

Pour la Préfète et par délégation,
le Secrétaire Général,

Sébastien LIME